



Michel Foret

Ancien ministre, ancien gouverneur, président du Grand Liège
Membre du Collège régional de Prospective de Wallonie

Le paysage wallon de la formation et de l'apprentissage des métiers : pourquoi les cités des métiers sont nécessaires ?

Version au 26 novembre 2018

Pour accélérer le redressement de la Wallonie... Je pense qu'il faut notamment :

- 1) Remédier aux carences en matière d'emploi ;
- 2) Développer l'esprit d'entreprendre ;
- 3) Lutter contre la fragilité sociale.

Pour ce faire :

- 1) Il est d'une impérieuse nécessité de disposer d'un guichet unique d'informations de proximité concernant l'enseignement, la formation et l'emploi.
- 2) Celui-ci doit être multipartenarial et parfaitement inscrit dans l'écosystème territorial.

Raison pour laquelle : les Cités des métiers sont nécessaires...

1. La situation de l'emploi dans notre pays et notamment en Wallonie est assez paradoxale dans la mesure où :

- d'une part, le taux de demande d'emploi (DEI) diminue sur une base annuelle depuis 4 années et la tendance à une embellie du marché du travail se confirme. Après plus de 50 mois consécutifs de recul du chômage, le taux de chômage s'établit pourtant à 14,4% de la population active wallonne.
- D'autre part, notre pays est le champion européen des jobs non pourvus : 142.000 emplois sont vacants alors que nous comptons 360.000 chômeurs indemnisés.
- La liste des fonctions critiques et en pénurie ne cesse d'augmenter : un employeur belge sur trois déclare être affecté par les pénuries de talent.

2. Les observateurs les plus avertis s'accordent pour dire qu'aujourd'hui, il faut mettre le focus sur la formation continue. Il faut résoudre prioritairement le problème de manque d'employabilité.

Il faut former non seulement les travailleurs disponibles sur le marché du travail, mais aussi ceux qui sont en poste. Ils doivent continuer à se former pour être aptes à d'autres types d'emploi.

Pas facile quand on sait que l'on recense aujourd'hui plus de 1200 métiers différents.

Les experts prédisent même la disparition d'ici les 15 prochaines années, d'une flopée de métiers traditionnels en raison de la révolution numérique et de l'avènement de l'intelligence artificielle.

Simultanément, de nouveaux métiers et de nouvelles filières sont en train d'émerger et pas moins de 300 fonctions et métiers sont actuellement déclarés critiques et en pénurie.

3. Il est indispensable de répondre à l'inadéquation de compétences avec le marché de l'emploi. Il faut anticiper, en orientant les jeunes, en les informant mieux sur l'état du marché du travail.

Mieux. Il faut développer un guichet unique d'orientation tout au long de la vie pour tout citoyen.

Il faut encourager la mise en place d'un service public d'information, de sensibilisation et d'orientation qui dispense des conseils de proximité pour tous ceux qui :

- désirent choisir une orientation en matière d'enseignement, de formation et d'emploi ;
- recherchent un emploi ;
- veulent modifier leur vie professionnelle, évoluer ou valider leurs acquis ;
- souhaitent organiser leur parcours professionnel et de formation ;
- créent une nouvelle activité.

Ce modèle existe et a été initié depuis plus de 25 ans, en France, au sein de la **Cité des Métiers** de Paris localisée dans la Cité des Sciences et de l'industrie.

Le succès de l'initiative est tel qu'aujourd'hui elle bénéficie d'une labellisation internationale qui a été étendue à plus de 10 pays et repose sur un réseau de 39 Cités des Métiers.

Les atouts du modèle sont de bénéficier :

- d'équipes de conseillers compétents qui privilégient notamment la qualité de l'accueil des demandeurs ;
- d'une approche multipartenariale et décloisonnée du conseil ;
- du soutien des collectivités territoriales de la région de leur établissement.

La Belgique n'est pas en reste puisque déjà les Villes de Bruxelles, Charleroi, Liège et Namur se sont inscrites dans le processus de labellisation et construisent progressivement leurs cités des métiers.

Chacune d'entre elles s'intègre dans le tissu subrégional et met en avant les axes stratégiques dans lesquels se développe leur écosystème partenarial propre.

Ainsi Bruxelles, d'ores et déjà la plus grande CDM en Europe, a-t-elle mis l'accent sur le bilinguisme, la multiculturalité et la mobilité. Charleroi se repose principalement sur le partenariat entre l'Université et les Aumôniers du Travail pour dessiner un nouveau projet de Ville, en activant la création d'un centre d'excellence en matière d'enseignement.

Ayant connu quelques vicissitudes dans sa phase initiale, le projet liégeois mobilise aujourd'hui un maximum de partenaires autour de 4 pôles de reconversion : les matériaux innovants, les biotechnologies et les sciences du vivant, les transports et la logistique ainsi que les industries créatives et culturelles.

La volonté est de développer de manière générale l'entrepreneuriat ainsi que l'innovation numérique et technologique.

À Namur, la spécificité est la formation, en favorisant les métiers de bouche, la construction-transformation et l'aide à la personne.

4. À tout égard, la Cité des Métiers est un concept innovant : il rationalise l'information, l'organise, évite les doublons, recherche la complémentarité et construit des réponses adaptées

Elle devrait aussi faciliter la mise en œuvre des modifications institutionnelles et associatives qui ont transformé :

- l'enseignement supérieur en créant les pôles académiques, dans le cadre du décret paysage,
- l'expertise du FOREM en matière de formation en créant des Carrefours Emploi Formation Orientation (CEFO) ;
- le monde socio-économique et l'enseignement qualifiant en créant des synergies dans le cadre des Instances bassin (EFE) ;
- la collaboration au sein du monde patronal, en libérant les clivages entre indépendants, employés et salariés.